



## PROTOCOLES SANITAIRES SUITE COVID 19 ST ELOY :

Dans le cadre de notre réouverture et dans le contexte de l'épidémie Covid-19, nous avons mis en place un protocole sanitaire respectant les recommandations du HCSP (Haut Conseil de la Santé Publique).

Ce protocole suit la charte « camping clean care + » [www.campings-clean.care/fr/campings-clean-care-0](http://www.campings-clean.care/fr/campings-clean-care-0) établie par des professionnels du secteur ainsi que la charte sanitaire pour l'HPA (Hôtellerie de Pleine Air) proposée par la FNHPA (Fédération Nationale de l'Hôtellerie de Plein Air).

Référent COVID 19/Christèle et Jérôme DEBOVE

### **1) ACCUEIL CLIENTELE/RECEPTION/PAIEMENT**

- Accueil des clients uniquement à la réception,
- 1 personne maxi par famille et au sein de l'accueil
- Présence d'une protection en plexiglass, gel hydroalcoolique à disposition de la clientèle à l'entrée de la porte/signalétique affichée.
- Zone de positionnement du client indiquée au sol pour respect de la distanciation
- Présence d'un affichage « Gestes Barrières » / « Nombre de personnes autorisées à rentrer »
- Paiement par CB : nettoyage du TPE au produit désinfectant après chaque utilisation
- Paiement par espèces : vérification et rendu par le biais de gants/mise des espèces dans un contenant spécifique pour mise en quarantaine ou désinfection
- Paiement par chèque/chèques vacances : prise en charge par le biais de gants pour vérification et mise en quarantaine avec le contrat
- Mise à disposition d'un masque grand public conforme à toute personne l'ayant oublié pour la circulation dans les parties communes.

### **2) LOCATIFS**

- clés désinfectées données au client, à l'accueil, lors de leur arrivée
- Clés rendues dans la boîte aux lettres du camping ou laissées sur la porte d'entrée au départ du client.
- Pas d'accompagnement jusqu'au locatif, plan donné à l'arrivée.
- Etat des lieux, après départ du client.
- Désinfection des locaux (sol/plafond/literie/textile) à l'Ozone, traitement professionnel.
- Désinfection/ménage des locatifs avec détergents Virucide NF 14476
- Si linge de maison, mis à disposition d'un contenant sécurisé pour dépôt des linges sales à nettoyer à 60°C et plus.
- Scission des arrivées et des départs sur 2 jours (samedi et dimanche) pour respecter les mesures d'hygiène et de nettoyage.

### **3) BLOCS SANITAIRES**

Nombre de personnes maxi mentionné par bloc sanitaire :

- Bloc sanitaire du haut :
- 4 pers maxi partie homme/4 pers maxi partie femme/ 4 pers maxi côté laverie
- Bloc sanitaire du bas :
- 4 pers maxi côté lavabo-douche/2 pers maxi côté laverie/1 pers WC

- savon et gel hydroalcoolique à disposition
- désinfection des locaux 2 x jour, par des détergents Virucide NF 14476 + désinfection des surfaces de contact, régulière.
- Désinfection des locaux quotidien à l'Ozone, traitement professionnel.
- Présence d'un affichage « Gestes Barrières » / « Nombre de personnes autorisées à rentrer »/informations...
- Zone de positionnement du client indiquée au sol et suppression de lavabo/douche/urinoir pour respect de la distanciation

### **4) EMPLACEMENTS**

- Emplacements suffisamment grand pour respecter les distanciations
- utilisation des blocs sanitaires selon protocole en vigueur sur le camping
- désinfection régulière des boutons poussoirs des bornes à eau
- désinfection des bornes électriques après chaque départ

### **5) BAR/RESTAURANT**

- gel hydroalcoolique à disposition
- Présence d'une protection en plexiglass au bar
- Présence d'un affichage « Gestes Barrières »
- tables séparées d'au moins 1 mètre au sein de la salle fermée, de la terrasse couverte et de la terrasse extérieure
- sens de circulation obligatoire entrée/sortie
- tableau des consommations affichées/pas de carte
- restauration à emporter uniquement
- nettoyage des verres/tasses/sous-tasses dans la partie bar, lavage au lave-vaisselle
- charlotte/gants/masque ou visière, savon et gel hydroalcoolique pour le personnel en cuisine et masque, gants ou visière pour le personnel en salle
- masque obligatoire pour la clientèle lors de la circulation dans les parties communes
- Désinfection de la cuisine au détergent NF 14476 2 fois par jour
- Désinfection à l'ozone de l'ensemble des locaux

### **6) ANIMATION**

- respect de la distanciation
- port du masque si non-respect des distanciations

### **7) PISCINE/SPA**

- gel hydroalcoolique à disposition
- Présence d'un affichage « Gestes Barrières » / « Nombre de personnes autorisées à rentrer »
- 1 personne/4 m<sup>2</sup> d'eau
- Pédiluve et Douche obligatoires
- distanciation d'au moins 1 mètre de toutes les assises autour de la piscine

- Désinfection régulière des assises avec désinfectants virucide NF 14476 et de la plage de la piscine

#### **8) AIRE DE JEUX**

- Gel hydroalcoolique à disposition
- Désinfection 2 x jour avec désinfectant Virucide NF 14476

#### **9) MISE EN ISOLEMENT**

- Mise à disposition d'un locatif en prévision d'une mise en isolement suite à la découverte d'un cas suspect de COVID 19 sur site.
- Appel du centre 15 ou d'un médecin
- Déclenchement des procédures d'isolement des personnes.
- Déclenchement des procédures de nettoyage et de désinfection

#### **10) RECEPTION LIVRAISON**

- Gel hydroalcoolique à disposition
- Respect des gestes barrières
- Réception en extérieur des marchandises

#### **11) COMMUNICATION ET SENSIBILISATION**

- Affichage des règles d'hygiène, de distanciation et des gestes barrières dans l'ensemble des espaces
- Sensibilisation des clients à l'accueil de l'établissement
- Communication du protocole sur le site du camping/site de réservation/affichage dans les établissements

